

INFORMATION

#CANICULE

La plateforme téléphonique d'information «canicule»

0800 06 66 66

Appel gratuit entre 9h et 19h depuis un poste fixe



PREVENTION CANICULE

Contactez votre Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) au au 04 90 65 20 17
pour vous faire inscrire, ré-inscrire, ou inscrire vos proches qui seront contactés par un appel téléphonique hebdomadaire,
afin de prendre des nouvelles régulièrement et de rappeler les règles de protection
(formulaire d'inscription disponible sur le site internet ou à l'accueil de la Mairie)



Département de Vaucluse
Villes et Pays d'art et d'histoire
Parc Naturel Régional du Mont-Ventoux

Mairie de Malaucène
Cours des Isnards
84340 Malaucène

Tél. 04 90 65 20 17
mairie@malaucene.fr

www.malaucene.fr
@Mairie de Malaucène



PREVENTION CANICULE : FICHE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE COMMUNAL

NOM ET PRENOMS

DATE DE NAISSANCE

QUALITE AU TITRE DE LAQUELLE LA PERSONNE EST INSCRITE SUR LE REGISTRE

- PERSONNE AGEE DE PLUS DE 65 ANS
- PERSONNE AGEE DE PLUS DE 60 ANS ET RECONNUE INAPTE AU TRAVAIL
- PERSONNE ADULTE HANDICAPEE

ADRESSE

NUMERO DE TELEPHONE

LE CAS ECHEANT LES COORDONNEES DU SERVICE INTERVENANT A DOMICILE ET/OU DE LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE

DATE DE LA DEMANDE D'INSCRIPTION

LE CAS ECHEANT, LE NOM ET LA QUALITE DE LA TIERCE PERSONNE QUI A EFFECTUE LA DEMANDE

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique par le CCAS de Malaucène destiné à enregistrer votre demande d'inscription au registre communal obligatoire d'alerte et d'urgence – Plan Canicule de Malaucène.

Toutes les données recueillies par ce formulaire sont facultatives. Vos données sont traitées uniquement afin d'aider les pouvoirs publics dans la mise en place d'un dispositif d'alerte ponctuelle au bénéfice des personnes fragiles et l'organisation des secours déclenchés en cas de nécessité (obligation légale, art. L121-8-1 du code de l'action sociale et des familles). Les destinataires des données sont le Maire, les agents habilités du CCAS de Malaucène et de l'Hôtel de Ville en charge de la gestion de ce registre mis à jour chaque année, ainsi que sur sa demande, le Préfet.

Conformément aux dispositions du Règlement général sur la protection des données RGPD 2018/679 et à la réglementation nationale associée, vous disposez de droits notamment d'accès, d'opposition ou de modification aux données qui vous concernent.

Pour toute question relative à la protection de vos données ou pour l'exercice de vos droits, vous pouvez vous adresser, à tout moment, à la Déléguée à la Protection des Données de la commune de Malaucène par email à dpo@lacove.fr ou par courrier à Direction de l'Innovation Numérique du Territoire – Communauté d'Agglomération Ventoux Comtat Venaissin – 161 Boulevard Albin Durand 84200 Carpentras ou directement auprès du CCAS de Malaucène.

SIGNATURE
